

LES HORAIRES

JEUNES

Départ à 13h30

AUMALE
ST PIERRE EN VAL
EU
MILLEBOSC

Départ à 14h15

NEUFCHATEL

ADULTES

Départ à 15h00

AUMALE
ST PIERRE EN VAL
EU
MILLEBOSC

Départ à 15h15

NEUFCHATEL



LES CATEGORIES

<u>JEUNES</u>		
Poussins Poussines	9/10 ans	Nés en 98 et 99
Benjamins Benjamines	11/12 ans	Nés en 96 et 97
Minimes Minimes	13/14 ans	Nés en 94 et 95
Cadets Cadettes	15/16 ans	Nés en 92 et 93
<u>ADULTES</u>		
Juniors 17/18 ans		Nés en 90 et 91
Féminines A et B à partir de 17 ans		Nées en 91 et avant
Séniors à partir de 19 ans		Nés en 89 et avant
Vétérans à partir de 40 ans		Nés en 68 et avant

TARIF DES ENGAGEMENTS

Jeunes : 5 €

Adultes : 8 €

Engagements sur place : + 2 €uros

LES COORDONNEES DES ORGANISATEURS

COORDONNATEUR

Philippe LEFEBVRE
16 Résidence Chant des Oiseaux
76270 NEUFCHATEL EN BRAY
Tel : 02 35 93 25 89 ou 06 83 41 85 99
e-mail : philippe.lefebvre16@free.fr
Site VCPN : vcpn.fr



LES RESPONSABLES D'EPREUVES

AUMALE

Roland DENIS
12, rue Verte
60220 MONCEAUX L'ABBAYE
t 03.44.46.15.80

ST PIERRE en VAL
et
MILLEBOSC

Daniel GOURDAIN
3 Rue G.BRASSENS
80520 WOINCOURT
t 03 22 30 08 18
e.mail : gourdain.daniel@wanadoo.fr

EU

Germain FAUTRELLE
Immeuble Mozart
76260 EU t 02.35.50.24.83
t 06.76.00.12.63
e.mail : veronique.blondeau@wanadoo.fr

NEUFCHATEL en BRAY

Philippe LEFEBVRE
16 Résidence du Chant des Oiseaux
76270 NEUFCHATEL EN BRAY
t 02.35.93.25.89 ou 06 83 41 85 99
e.mail : philippe.lefebvre16@free.fr

INFORMATIONS

Règlement, bulletin d'inscription et classements
visibles sur le site du V.C.P.N

Site : www.vcpn.fr

CHALLENGE V.T.T

BRAY CAUX BRESLE 2008

5 EPREUVES

12 octobre 2008 : AUMALE

19 octobre 2008 : ST PIERRE en VAL

26 octobre 2008 : EU

2 novembre 2008 : MILLEBOSC

8 novembre 2008 : NEUFCHATEL EN BRAY
(FINALE)

ORGANISATION SOUS le REGLEMENT de L'UFOLEP



CHALLENGE OUVERT à TOUTES LES FEDERATIONS

RÉSERVÉ A TOUTES LES CATEGORIES A
PARTIR DES 9/10 ANS



REGION
HAUTE
NORMANDIE



Seine-Maritime



Le Département

BULLETIN D'INSCRIPTION

EPREUVE de.....

Date :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :H F

Adresse :

.....

.....

E mail :

N° téléphone :

Club :

Fédération :

UFOLEP

FFC

FSGT

AUTRE

N° DE LICENCE :

Catégorie :

Ci-joint un règlement de :€uros

Signature :

REGLEMENT DU CHALLENGE

BRAY CAUX-BRESLE 2008

Article 1 : Sous l'égide de l'UFOLEP, les clubs de V T T de la FORET d'EU, de l'E.S AUMALE, du V.C EU et du V.C. PAYS NEUFCHATELOIS se sont unis pour mettre en place durant l'automne 2008 un challenge V.T.T ouvert à toutes et à tous.

Chaque club ci-dessus désigné organisera ses épreuves en respectant le règlement du challenge.

Article 2 : Des points seront attribués aux 20 premiers de chaque catégorie à chacune des 4 manches selon le barème ci-dessous :

25-22-20-18-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2-1

En cas d'ex æquo au classement général, c'est le vététiste le mieux classé lors de la finale qui sera classé en premier.

Article 3 : Classements généraux

Un classement général par catégorie sera établi à la suite de chaque manche. En cas d'ex æquo à l'issue de la finale, c'est le vététiste le mieux classé à la finale qui sera classé premier.

Un classement par équipe sera également établi sur le nombre de participants. En cas d'ex æquo à l'issue de la finale, c'est le club le plus représenté à la finale qui sera classé premier.

Article 4 : Dotations

Dotation à chaque épreuve : A chaque course, il sera remis au moins une coupe et une gerbe de fleurs au 1^{er} de chaque catégorie

Dotation à la finale : Des lots seront remis aux vététistes figurant dans le classement général final.

Article 5 : Pour être classé, le vététiste doit avoir obligatoirement participé à trois épreuves dont la finale.

Article 6 : Un challenge sera offert au 1^{er} du classement général de chaque catégorie.

La remise des challenges se fera à l'issue de la finale à NEUFCHATEL EN BRAY le samedi 8 novembre 2008.

Les vététistes classés qui seraient **absents ou non excusés** à cette manifestation ne recevront pas leurs récompenses.

Article 7 : Organisation des épreuves

Les clubs organisateurs des épreuves du « Challenge BRAY-CAUX-BRESLE V.T.T 2008 » s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement. Ils s'engagent également à promouvoir les partenaires de ce trophée.

Les clubs organisateurs se chargeront de mettre des vététistes pour accompagner et assurer la sécurité des jeunes sur le parcours.

Aucune autre personne ne sera autorisée à suivre en V.T.T les jeunes sur le parcours.

Article 8 : Discipline et responsabilité

Toutes les épreuves seront courues sous le règlement national UFOLEP

pour la pratique du Vélo Tout Terrain et contrôlées par le collège des commissaires.

Article 9 : les engagements devront parvenir au responsable de l'épreuve, 3 jours avant l'épreuve, ceci afin de permettre aux organisateurs de prévoir notamment des programmes et les filets garnis.

- 5 € pour les jeunes jusqu'aux cadets

- 8 € pour les autres

- Engagements sur place : + 2 €uros

Article 10 : Les catégories seront définies en fonction des âges des participants définis à la date de ré affiliation des clubs UFOLEP c'est-à-dire au 1^{er} septembre 2008

JEUNES		
Poussins Poussines	9/10 ans	Nés en 98 et 99
Benjamins Benjamines	11/12 ans	Nés en 96 et 97
Minimes Minimes	13/14 ans	Nés en 94 et 95
Cadets Cadettes)	15/16 ans	Nés en 92 et 93
ADULTES		
Juniors 17/18 ans		Nés en 90 et 91
Féminines A et B à partir de 17 ans		Nées en 91 et avant
Séniors à partir de 19 ans		Nés en 89 et avant
Vétérans à partir de 40 ans		Nés en 68 et avant

Article 11 : Les plaques de cadres devront être rendues en bon état à la suite de chaque épreuve.

Article 12 : Calendrier et engagements

Dimanche 12 octobre

AUMALE

Dimanche 19 octobre

ST PIERRE EN VAL

Dimanche 26 octobre

EU

Dimanche 2 novembre

MILLEBOSC

Samedi 8 novembre

NEUFCHATEL en BRAY

(finale du Challenge)